

Formations Ocim 2026

**Pré-inscriptions
en ligne sur ocim.fr**



FORMATION EN LIGNE

Interroger les dynamiques de la médiation sur des sujets sensibles →

les 10 et 11 mars 2026, 2 jours

FORMATION HYBRIDE 2+1

Intégrer le design sonore dans l'exposition →

Bordeaux, les 9 et 10 juin 2026 + en ligne le 2 juillet 2026, 3 jours

FORMATION EN LIGNE

**Prendre en compte les émotions dans la médiation :
accueillir, comprendre, agir** →

les 10 et 11 septembre 2026, 2 jours

FORMATION HYBRIDE 2+1

Concevoir et élaborer un scénario d'exposition →

Lyon, les 22 et 23 septembre 2026 + en ligne le 15 octobre 2026, 3 jours

FORMATION EN LIGNE

Co-construire avec les publics →

les 29 et 30 septembre 2026, 2 jours

FORMATION EN LIGNE

Construire une offre pour et avec le public de proximité →

les 3 et 4 novembre 2026, 2 jours

FORMATION HYBRIDE 2+1

Acquérir des bonnes pratiques face à des collections toxiques →

Le Creusot, les 17 et 18 novembre 2026 + en ligne le 2 décembre 2026, 3 jours

Démarches pédagogiques et méthodes d'évaluation

Méthodes pédagogiques et ressources mises à disposition pour les stagiaires

La formation hybride ou en ligne combine théorie, retours d'expérience, mises en situation et démarche réflexive autour des pratiques-métiers. Un exercice pratique en lien avec la thématique permet de vivre et tester les acquis de la formation. Une attention particulière est portée à l'alternance des rythmes pédagogiques et à l'articulation entre l'expérience individuelle et collective de formation.

Durant la formation, les différentes ressources pédagogiques sont communiquées et une bibliographie commentée est proposée. À l'issue de chaque stage, des liens seront communiqués pour le partage des ressources pédagogiques.

Modalités d'évaluation et moyens permettant de suivre l'exécution de l'action

Les méthodes d'évaluation s'appuient sur plusieurs outils proposés en amont, pendant et après la formation. En amont, il s'agit du questionnaire de positionnement à compléter ; puis en cours de formation, d'un exercice de mise en pratique guidé, outillé et analysé par le ou les intervenant-es ; enfin à l'issue de la formation, une auto-évaluation permet de situer les niveaux d'aisance et la montée en compétences des professionnel·les pour chacun des objectifs pédagogiques. Le bilan de la formation est exploité en interne avec une analyse de l'ingénierie mise en place.

Une attestation de participation est remise après le suivi de l'ensemble de la formation.

Thèmes et formats des formations Ocim

Les formations traitent de sujets renouvelés et ancrés sur la réalité du terrain, pour répondre aux besoins des professionnel·les et à l'évolution des métiers. Différents formats sont proposés :

- Les **formations hybrides**, qui combinent deux jours en présentiel suivis d'une journée à distance, quelques semaines plus tard. Ce programme offre une immersion intensive et interactive en présentiel, prolongé par un temps à distance pour consolider les apprentissages, poser vos questions et approfondir certaines notions.
- Les **formations en ligne** sur deux jours offrent la souplesse d'un apprentissage à distance, permettant aux professionnel·les confrontés à des contraintes de temps ou de mobilité d'accéder à un contenu riche et structuré sans se déplacer.
- Les **workshops**, dans un cadre spécifique, autour d'un thème d'actualité, permettent aux participants d'expérimenter des dispositifs et analysent les usages, forces et enjeux des technologies pour les musées et leurs professionnels..

Intervenant-es

Les intervenant-es sont professionnel·les du patrimoine et de la culture scientifique, chercheur·ses ou consultant·es. L'offre se déploie dans toute la France au sein d'institutions muséales, universitaires et de culture scientifiques et techniques, avec des équipes impliquées dans la thématique abordée qui participent ainsi au renforcement du réseau.

Ressources

À l'issue de chaque stage, l'Ocim communique les ressources de la formation pour faciliter et entretenir la dynamique des liens et le partage des documents entre participant·es et intervenant·es.

Des bibliographies et des ressources complémentaires en ligne sont produites en lien avec les formations.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences

